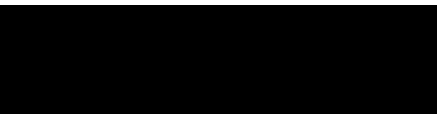




PAR COURRIEL

Québec, le 24 février 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.583



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Dans le cadre de notre épisode sur l'infectiologie, nous sommes à la recherche des dernières statistiques 2023-2024 sur la fréquence des infections invasives à streptocoque A (bactérie mangeuse de chair) au Québec. » (sic).

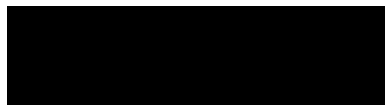
À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publiss/>

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 1